

**Communiqué de presse**

Berne, le 4 octobre 2024

L'usam salue le renforcement de la formation professionnelle supérieure

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient l'introduction des compléments de titre *Professional Bachelor* et *Professional Master* et par là même le renforcement de la formation professionnelle supérieure. Les compléments de titre consolident l'avantage concurrentiel de la formation professionnelle duale et empêchent une dévalorisation des diplômes ES et des examens professionnels.

La formation professionnelle supérieure est une particularité de la Suisse souvent peu connue à l'étranger, ce qui rend les diplômes difficilement comparables dans le contexte international. C'est pourquoi le Conseil fédéral propose, dans le cadre d'une révision de la loi sur la formation professionnelle, d'augmenter l'attrait et la reconnaissance des écoles supérieures (ES) et de la formation professionnelle supérieure et de permettre l'utilisation de compléments de titre uniformes, à savoir *Professional Bachelor* et *Professional Master*. L'usam soutient cette approche, de même que l'utilisation des compléments de titre uniquement en lien avec les titres protégés complets dans les langues officielles ou la traduction anglaise intégrale. D'une part, cela permet d'établir une distinction claire avec les diplômes universitaires. D'autre part, les compléments de titre accroissent la compétitivité de la formation professionnelle suisse et ouvrent aux diplômés de nouvelles perspectives dans un monde de plus en plus globalisé. L'économie ou les branches sont libres de mettre des postes au concours sans mention de ces compléments. L'importance des titres dans les langues nationales demeure.

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient également le fait que désormais seuls les prestataires de formation proposant une filière de formation reconnue par la Confédération pourront utiliser l'appellation «école supérieure». Le droit à l'appellation vise à renforcer la visibilité des ES en tant qu'institutions, à augmenter la transparence du marché ainsi qu'à permettre une meilleure délimitation par rapport aux autres prestataires de formation.

Ces mesures ont pour but de renforcer la formation professionnelle supérieure et d'améliorer la reconnaissance des diplômes suisses de formation professionnelle en Suisse et à l'étranger.

Renseignements complémentaires**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74**Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.